

FCP de droit français

CALIPSO A

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : CARLTON SELECTION
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux Comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

CARLTON SELECTION - 25, rue Montbazon - 33000 - Bordeaux

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe(s)	77
Caractéristiques de l'OPC (suite)	78
Loi Energie Climat (LEC)	82

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Calipso A Part I

Code ISIN : FR0014007T36

OPCVM de droit français respectant les règles d'investissement et d'information de la Directive 2009/65/CE
Cet OPCVM est géré par Carlton Sélection

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant au fonds Calipso A, vous investissez dans des produits de taux en euros.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence composite, 80% de l'indice Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans après prise en compte des frais courants. L'indice Euribor à 3 mois est représentatif des taux d'intérêt moyen auquel 25/40 banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros, après prise en compte des frais courants. L'indice Iboxx € Corporates 1-3 est composé de toutes les obligations à taux fixe émises en euro par les entreprises publiques ou privées, d'un encours au moins égal à 500 millions d'euro et dont la maturité résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans notées Investment Grade. Cet indice est calculé par International Index Company Limited (IIC).

L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de deux axes : la gestion de la sensibilité du portefeuille et la sélection de titres. Les investissements sont ainsi réalisés sur des titres de créance privés ou publics émis en euros. Les titres de créances peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif avec une limite de 60% pour les certificats de dépôt, 50% pour les billets de trésorerie et Euro Commercial Paper et 100% pour les BMTN et EMTN de « taux » non structurés. Les titres émis par des Etats membres de la Zone Euro peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net dans la limite des contraintes de notation de long terme. Les obligations sont autorisées dans la limite de 100% pour les obligations à taux fixes, à taux variables, indexées sur l'inflation et pour les obligations putables 3 mois avec une maturité maximale de 3 ans. La part des obligations de maturité [24 – 36 mois] est comprise entre [20% - 30%]. Les contrats financiers sur instruments de taux sont autorisés en couverture du portefeuille obligataire. Le fonds possède une exposition « change » exclusivement en « euro ». La fourchette de sensibilité des titres individuels acquis en portefeuille est comprise entre [0 ; 3]. Les pondérations entre les différents titres achetés aboutissent au respect globale du SRRI du fonds. Les investissements en OPC monétaires sont limités à 10% de l'actif net.

En termes d'exposition sectorielle des investissements, les ratios suivants devront être respectés : maximum de 100% de l'actif net pour le secteur bancaire et de 30% maximum de l'actif net par secteur pour les autres secteurs.

Le fonds est géré dans la fourchette de sensibilité selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêts de la zone euro.

La sélection des titres est effectuée à partir de scénarios macro-économiques, d'études crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte entre les titres des émetteurs autorisés pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poors ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's ou jugés équivalents par la société de gestion.

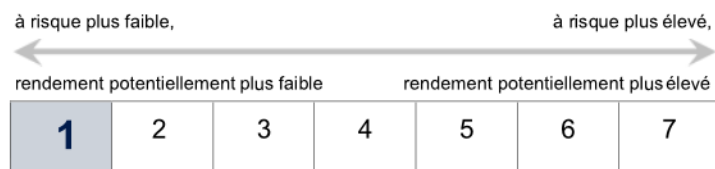
L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander la souscription ou le remboursement de vos parts chaque jour avant 12h00, le règlement/Livraison intervenant 2 jours après cette date.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	12,00 %
Frais de sortie	12,00 %

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants maximum	0,06% de l'actif net moyen
------------------------	----------------------------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

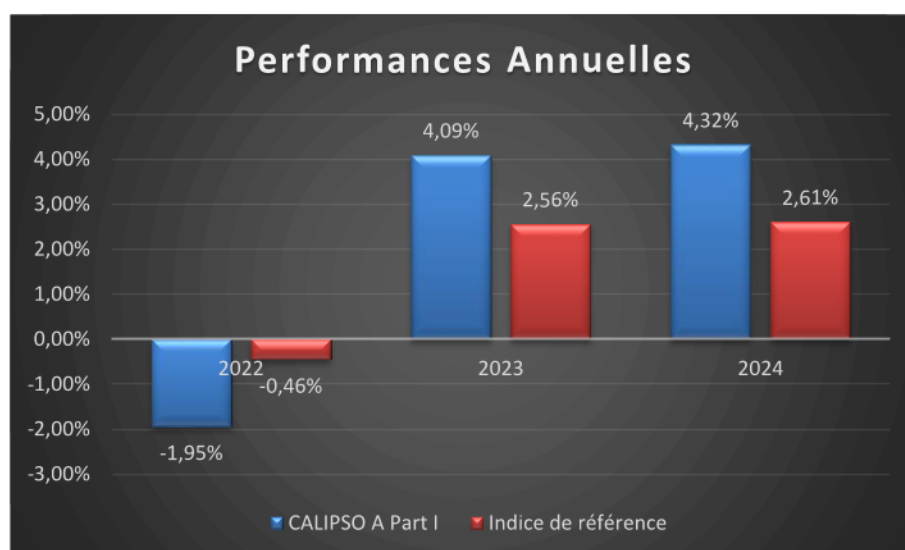
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier. Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

Performances passées

L'OPC a été créé le 11/02/2022



La devise de référence est l'euro.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion : Carlton Sélection 25 rue Montbazon, 33 000 Bordeaux, 05 56 23 17 17, site internet www.carltonselection.fr

Les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : Carlton Sélection - 25 rue Montbazon - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 - email : backoffice@carltonselection.fr

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de Carlton Sélection ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Ce fonds a été agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Carlton Sélection est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/03/2025

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Juin 2024 :

Activation de la part R du fonds CALIPSO A.

POLITIQUE DE GESTION

1) Evolution de l'environnement économique et des marchés financiers

L'année 2024 a été caractérisée par une succession d'événements macroéconomiques mondiaux d'envergure, influençant de manière profonde la croissance économique, les tendances inflationnistes, les politiques monétaires et les dynamiques géopolitiques à l'échelle globale, créant un contexte où les investisseurs ont dû naviguer entre opportunités et incertitudes.

Au début de l'année, en janvier, l'inflation mondiale s'établissait à 5.8% selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), marquant une baisse significative par rapport aux 6.8% enregistrés en décembre 2023, mais restant un obstacle majeur pour les grandes économies, avec des disparités régionales marquées.

Aux États-Unis, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, s'élevait à 3.1%, soutenue par des pressions persistantes sur les services, notamment les loyers et les assurances, qui représentaient 40% de l'inflation sous-jacente, tandis qu'en zone euro, elle était à 2.8%, reflétant une désinflation plus rapide grâce à une baisse de 8% des prix de l'énergie sur un an, mais aussi à une modération des coûts alimentaires. En Chine, une déflation surprise à -0.7% a été observée, attribuable à une surcapacité industrielle dans les secteurs de l'acier et des produits électroniques, combinée à une faible demande intérieure, avec une chute de -3% des ventes au détail en janvier, selon les données nationales. Ces écarts ont conduit à des politiques monétaires divergentes : la Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu ses taux directeurs à 5.25 %-5.50 % lors de sa réunion du 31 janvier, soulignant une approche prudente face à une inflation sous-jacente qui restait à 3.9%, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) a conservé son taux de dépôt à 4%, attendant des données supplémentaires sur les salaires, qui augmentaient encore à 4.9% en zone euro. La Banque d'Angleterre, face à une inflation à 3.2% au Royaume-Uni, proche de sa cible de 2%, a commencé à signaler un possible assouplissement, créant une dissonance monétaire qui a amplifié la volatilité sur les marchés des changes, avec un dollar s'appréciant de 5% contre l'euro et de 7% contre le yen japonais, exerçant une pression sur les exportations des pays émergents comme le Brésil et l'Indonésie. Simultanément, les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans ont grimpé à 4.15%, reflétant des attentes d'un resserrement prolongé, tandis que les Bunds allemands restaient stables à 2.3%, illustrant une divergence dans les anticipations de politique monétaire.

En février, une nouvelle source d'incertitude est apparue avec des perturbations géopolitiques en Mer Rouge, où des attaques de navires par des groupes armés, notamment les Houthis, ont forcé les compagnies maritimes à détourner leurs routes via le Cap de Bonne-Espérance, augmentant les coûts de transport maritime mondial de 15% selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet événement a eu des répercussions disproportionnées sur les économies dépendantes des exportations, telles que l'Allemagne, où la croissance du PIB au premier trimestre a été révisée à -0.2%, en raison d'une diminution de -2% des exportations vers l'Asie, et la Corée du Sud, où les prix des biens manufacturiers ont augmenté de +0.5% en mars, ajoutant une pression inflationniste temporaire sur les produits intermédiaires. Le FMI, dans son rapport de février, a ajusté ses prévisions de croissance mondiale à 2.7% pour 2024, contre 2.9% initialement, soulignant une résilience des États-Unis à +2.5%, portée par une consommation robuste soutenue par des salaires en hausse de 4.1%, mais une stagnation en Europe, où la croissance n'a atteint que 0.3% au premier trimestre, et une décélération en Chine à 4.6%, marquée par une chute de 5% de la production industrielle en février.

Les prix du pétrole Brent, affectés par cette incertitude, ont fluctué entre 80 et 85 dollars le baril, ajoutant une prime de risque géopolitique qui a maintenu une inflation des matières premières légèrement supérieure aux attentes, avec une hausse de 3% des prix des métaux industriels comme le cuivre et le nickel, impactant les coûts de production dans les secteurs manufacturiers mondiaux.

Le deuxième trimestre a été marqué par un cycle électoral mondial qui a amplifié l'incertitude politique et économique. En mai, aux États-Unis, les primaires présidentielles ont renforcé les attentes d'une victoire de Donald Trump, dont les propositions de politiques protectionnistes, notamment des tarifs douaniers de 10% à 20% sur les importations, ont poussé les rendements des Treasuries à 10 ans à 4.35% en juin, signalant une prime pour le risque fiscal et une anticipation d'inflation future. Cette dynamique a également affecté les marchés émergents, avec une chute de 8% des flux d'investissement direct vers le Mexique et le Canada, craignant des représailles commerciales.

En Europe, les élections européennes de juin ont vu une montée des partis eurosceptiques, particulièrement en France, Italie et Pays-Bas, élargissant les spreads souverains : la prime de risque française a grimpé de 20 points de base par rapport aux Bunds allemands en une semaine, atteignant 75 points de base, tandis qu'en Italie, elle est montée à 200 points, reflétant des craintes sur la stabilité budgétaire.

En Inde, la réélection de Modi a rassuré les marchés, stabilisant les rendements des obligations souveraines à 7.1%, mais en Afrique du Sud, la formation d'une coalition fragile après les élections a élargi les spreads sur les obligations à 250 points de base par rapport aux Treasuries, augmentant les coûts d'emprunt à 9.5%.

Côté activité mondiale, l'indice PMI global est resté stable à 51.5, indiquant une expansion modeste de l'activité industrielle globale. En revanche les investissements étrangers directs dans les marchés émergents ont chuté de -10%, selon la Banque mondiale, en raison d'une aversion au risque politique.

En juin, un tournant monétaire s'est produit avec les premières baisses de taux par la BCE de 25 points de base, ramenant le taux de dépôt à 3.75%. Aux Etats-Unis la FED a décidé de manière surprenante de ne pas baisser ses taux en juin malgré une inflation en baisse à 3.0% selon le Bureau of Labor Statistics. La BCE de son côté a réagi à une inflation à 2.5% en zone euro, selon Eurostat, soutenue par une diminution des prix de l'énergie de -10% sur un an et une modération des coûts alimentaires. Le mois de juin a marqué le début des divergences de politique monétaire : la Fed a signalé une approche graduelle, tandis que la BCE a opté pour un assouplissement monétaire. Sur cette première baisse des taux, le board a été divisé, certains membres comme Joachim Nagel estimant que la baisse était prématurée face à une croissance salariale encore à 4.9% en zone euro.

La Banque d'Angleterre a attendu juillet pour baisser ses taux, tandis que la Chine a maintenu une politique accommodante, injectant 1 trillion de yuans pour soutenir une croissance atone à 4.7% au deuxième trimestre, mais les marchés émergents comme le Brésil et l'Indonésie ont vu leurs devises se stabiliser, bien que leurs spreads sur obligations souveraines restent larges à respectivement 150 et 130 points de base par rapport aux Treasuries, reflétant des fondamentaux divergents. Côté action, l'indice MSCI World a progressé de +7% sur le trimestre, porté par une confiance renouvelée dans les actifs risqués.

Entre juillet et septembre, l'escalade des tensions géopolitiques a continué d'influencer les marchés. En Ukraine, des attaques contre les infrastructures énergétiques ont fait grimper les prix du gaz européen de 17% entre juillet et septembre, selon Eurostat, atteignant des niveaux de 35 euros/MWh, tandis que les tensions au Moyen-Orient, avec une escalade entre Israël et l'Iran, ont maintenu une prime de risque sur les matières premières, le pétrole Brent culminant à 90 dollars en septembre, soit une hausse de 12% sur le trimestre.

Le FMI a révisé à la baisse sa prévision de croissance mondiale à 2.6%, citant une chute des exportations chinoises de -5% sur un an, une stagnation japonaise à -0.1% au troisième trimestre selon le Cabinet Office japonais, et une contraction des investissements en Europe de l'Est de -2%.

En septembre la FED a de nouveau surpris cette fois-ci avec une baisse des taux de 50bps en passant les taux à 4.75-5.0%, décision largement contestée par la suite. Jamais une décision monétaire n'avait autant divisé le marché (pricing de marché pour la baisse équitablement réparti entre 25bps et 50bps). Le marché a reproché à la FED d'avoir tardé à agir en juillet et a été accusée par le camp républicain de soutenir l'économie et le marché avant les élections.

En fin d'année, entre octobre et décembre, l'inflation mondiale est tombée à 4.9%, selon les données préliminaires du FMI, incitant la Fed à une nouvelle baisse de 25 points de base en novembre puis une dernière en décembre de la même ampleur, ramenant ses taux à 4.25%-4.50% en fin d'année. La BCE a ajusté son taux de dépôt à 2.75% en fin d'année, avec la fin de la boucle prix-salaires et la fin de la boucle prix-profits, faisant fortement baisser les anticipations d'inflation salariales (<2% selon P. Lane, chef économiste de la BCE) et les attentes d'inflation globales pour 2025 (Breakeven 5 ans en dessous de 2%). De plus les prévisions économiques concernant la zone euro se sont détériorées à grande vitesse avec une croissance projetée de +1.2% pour 2025 en septembre, révisée à la baisse à +0.9% en décembre. En 2025, l'activité macroéconomique de la zone euro risque d'être confrontée à des défis structurels et conjoncturels majeurs, ce qui devrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à baisser ses taux de manière plus marquée que prévu.

Plusieurs facteurs sous-tendent cette nécessité d'action. Tout d'abord, l'industrie manufacturière, en profonde contraction, affiche des indices PMI en contraction, tandis que l'activité des services, bien que plus résiliente, commence à souffrir, avec une croissance limitée à 0.4% au dernier trimestre de 2024. Parallèlement, l'emploi, déjà fragilisé, se dégrade davantage : les créations d'emplois ont chuté en décembre 2024 au plus bas en cinq ans, exerçant une pression supplémentaire sur la consommation et les perspectives de reprise.

Ensuite, une instabilité politique en France et en Allemagne freine les investissements et la consommation. Cette situation est aggravée par des politiques d'austérité procycliques, particulièrement en Allemagne, où un frein à l'endettement limite les capacités de relance, bien qu'une légère amélioration des affaires soit anticipée pour l'année. De plus, des dégradations répétées de la note de la France entraînent une hausse des coûts d'emprunt, rendant un soutien accru de la BCE indispensable pour stabiliser les finances publiques.

Enfin, un stress géopolitique lié à l'arrivée de Donald Trump ajoute une couche d'incertitude. Les tarifs douaniers potentiels sur les exportations vers les États-Unis risquent de ralentir davantage l'activité manufacturière européenne, déjà fragilisée. Par ailleurs, la Chine, soumise aux mêmes droits, pourrait déverser ses biens en Europe, exportant sa déflation et accentuant les pressions sur les industries locales.

Dans ce contexte, la BCE dispose de toutes les raisons d'agir rapidement et de manière décisive pour soutenir une économie en danger, avec une inflation proche de la cible mais des perspectives économiques demeurant fragiles. Les prévisions de croissance pour 2025 marquent donc des disparités massives: les États-Unis prévoient une croissance à +1.8%, la zone euro à +0.9%, et la Chine à +4.5/5%, reflétant une reprise fragile en Europe et une dépendance accrue aux exportations chinoises. Les tensions commerciales, anticipant des tarifs douaniers sous Trump, ont pesé sur les exportations européennes et asiatiques, avec une baisse de -3% des exportations allemandes au quatrième trimestre selon Destatis, et une contraction de -4% des exportations japonaises vers les États-Unis. La dette mondiale a atteint 325% du PIB mondial selon la Banque mondiale, augmentant les pressions sur les émetteurs souverains, avec des spreads élargis sur les obligations à haut rendement, comme en Turquie où ils ont atteint 600 points de base, et une hausse des coûts d'emprunt pour les pays périphériques européens.

Concernant l'évolution du marché obligataire européen Investment Grade en 2024, les émissions ont atteint un record au premier trimestre avec 311,4 milliards d'euros, soit une hausse de 21 % par rapport à Q1 2023 selon Bloomberg, portées par une demande robuste pour des émetteurs comme Merck & Co., Schaeffler et TotalEnergies, avec des rendements moyens à 3,5 % pour des maturités à 5 ans. Les spreads IG européennes ont varié entre 80 et 95 points de base, finissant en baisse de 8 points en décembre selon la BCE, bien que des pics de volatilité en juin et août aient été observés. Les baisses de taux de la BCE ont réduit les rendements de 3,8 % en janvier à 2,0 % en décembre pour les obligations à 10 ans, augmentant les prix des maturités courtes de 4 % sur l'année, avec un rendement courant moyen de 2,9 %. La performance totale s'est établie à 2,63 % en 2024 selon Bloomberg, avec une surperformance des obligations financières à 2,9 % contre 2,4 % pour les non-financières. Des défis, comme une concentration des émissions et des risques géopolitiques, ont été notés, mais les spreads souverains élargis, comme en Italie à +200 points vs Bunds, n'ont eu qu'un impact limité sur l'IG.

2) Politique des OPCVM

• **Nos actes de gestion**

Le portefeuille est un OPCVM d'obligations et autres titres de créances libellés en euro constitué de titres de maturité maximale 3 ans.

La poche [2-3 ans] doit être comprise entre [20%-30%] de l'actif net du fonds.

Il ne peut être investi que sur des titres minimum BBB/Baa2.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence composite, 80% de l'indice Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans.

Le fonds a adopté une gestion extrêmement active dans un contexte de marché volatile et qui présentait des opportunités historiques. Plus de 250 opérations ont été passées sur l'année dans le but de protéger au mieux les investisseurs tout en capturant l'opportunité unique de taux élevés sur le segment Investment Grade européen court.

La gestion du fonds Calipso A en 2024 a été marquée par une approche stratégique et dynamique, adaptée aux diverses fluctuations du marché dans une année particulièrement chargée en événements et en opportunités.

Dans un contexte marqué par des tensions initiales sur les taux d'intérêt, une transition vers un assouplissement monétaire progressif et des incertitudes géopolitiques, la gestion a su transformer ces défis en opportunités d'investissement, tout en maintenant une exposition strictement limitée aux risques de crédit et en privilégiant une qualité d'émetteurs de premier plan. Cette approche, ancrée dans une analyse rigoureuse des politiques monétaires et des dynamiques de marché, a permis de positionner Calipso A pour surperformer dans un environnement de baisses de taux et de ralentissement économique, en ligne avec les anticipations macroéconomiques de Carlton Sélection.

L'année a débuté dans un climat d'incertitude, avec une anticipation de tensions temporaires sur les taux, alimentées par une reprise du marché primaire, des attentes optimistes mais potentiellement exagérées sur le nombre de baisses de taux des banques centrales, et des prises de bénéfices après le rallye de fin 2023. Plutôt que de réinvestir immédiatement les tombées sur des obligations de maturité 1-3 ans, la gestion a choisi une approche prudente, préférant attendre des niveaux de taux plus attractifs dans un contexte de volatilité prévisible. Cette stratégie a permis d'optimiser le cash disponible, avec un placement stratégique de 20 millions d'euros sur Acciona à 3 mois à un taux de 4.57%, garantissant une rémunération élevée tout en préservant des liquidités pour les réinvestir avant les premières baisses de taux attendues. Parallèlement, la gestion a initié un arbitrage significatif, se séparant des titres floaters et variables, jugés moins pertinents dans un scénario de 3 à 5 baisses de taux en zone euro et aux États-Unis, au profit d'obligations à taux fixe de haute qualité, comme la Leasys 07/26 à 3.75%, la Caixa Bank 06/26 à 3.65%, et la CA Autobank 01/27 (A-/BBB+) à 3.66%. Ces mouvements, incluant la sortie de la Morgan Stanley 05/26, la Barclays 04/25, la Goldman Sachs Floater 02/25 et la Wells Fargo 05/25, visaient à maintenir une notation moyenne A- et une répartition équilibrée sur les notes Investment Grade, tout en évitant les obligations de secteurs à risque, comme l'immobilier, malgré leurs rendements élevés masquant des risques sous-jacents. À ce stade, le fonds affichait un taux embarqué de 3.95% pour une sensibilité de 1.12, positionné pour capitaliser sur les tensions à court terme et anticiper des performances futures robustes avec l'approche des premières baisses de taux de la BCE et de la Fed.

Au fil des mois suivants, les tensions des taux se sont intensifiées, notamment en février avec une hausse de 40 points de base du 2 ans allemand, puis en avril sous l'influence des mouvements américains, où des déclarations hawkish de la Fed ont provoqué un mimétisme sur les taux européens, malgré des fondamentaux économiques distincts entre les deux régions. Plutôt que de subir ces évolutions défavorables à court terme, la gestion a transformé ces périodes en opportunités, réinvestissant les tombées lors de pics de taux pour renforcer les maturités 1-2 ans et 2-3 ans, les plus sensibles, et bâtir une performance future élevée. Ainsi, plus de 17 opérations en février et 18 en avril ont permis d'acquérir des titres comme la Bayer 03/26 à 3.95%, l'Arval 01/26 à 3.86%, l'Intesa Sanpaolo 05/25 à 3.80%, la Santander 10/26 à 3.60%, la Société Générale 01/27 à 3.85%, et la BPCE 02/27 à 3.70%, souvent au pic des taux, comme lorsque le 2 ans français a atteint 2.98%. Ces acquisitions, financées par la vente d'obligations callables et variables, comme la Crédit Agricole 04/26 variable et callable, ou des positions courtes comme la Banco Santander 11/24 et la Citi 1 mois, ont permis de réduire la part des obligations à taux variable à 5.2% du portefeuille, au profit de taux fixes offrant un rendement optimal. Cette stratégie a également entraîné une hausse de la sensibilité, atteignant un pic historique de 1.30 en février et mars, puis 1.35 en mai, tout en maintenant une note moyenne A-, renforçant la sécurité sur le risque crédit et excluant tout émetteur lié à des secteurs fragiles comme l'immobilier.

À mesure que les anticipations de baisses de taux se précisaient, notamment avec une certitude de 99% sur une baisse de 25 points de base de la BCE en juin, la gestion a accéléré l'allongement de la duration, visant à maximiser l'exposition avant ce tournant monétaire. En mai, des investissements sur la Wells Fargo 02/27 à 3.70%, la BPCE 02/27 à 3.75%, la HSBC 03/27 (A-) à 3.65%, et les Mitsubishi (A-) 02/2027 à 3.80% et 3.92%, ont permis de porter la poche 2-3 ans à 25% et la poche 1-2 ans à 44%, avec un objectif d'atteindre les 30 % maximum autorisés sur la 2-3 ans avant juin. Cette approche, combinée à une optimisation continue, comme l'ajout d'un NEU CP Santander Consumer Bank à 1 an à 3.80% en avril, ou des placements sur Acciona à 3.88% en août, visait à sécuriser des taux élevés tout en réduisant la volatilité, préparant le fonds à profiter d'un assouplissement monétaire anticipé de 3 à 4 baisses de taux en zone euro et 2.5 à 3.5 aux États-Unis.

La première baisse de la BCE en juin, ramenant le taux de dépôt à 3.75%, a marqué un tournant, confirmant les anticipations de la gestion et entraînant un mois relativement calme, avec une seule opération notable sur une obligation CA Autobank (BBB+) 04/2027 à 3.79%, augmentant la poche 2-3 ans à 25.98%. Cette période, où les obligations à taux fixe sécurisées étaient fortement recherchées, a permis au fonds de bénéficier d'un « flight to quality », renforçant son coussin de sécurité face à des chocs comme la dissolution de l'Assemblée nationale française, tout en améliorant la note moyenne à A (de A- à A) et en conservant un taux embarqué de 3.85% pour une sensibilité de 1.38. Les mois suivants, de juillet à septembre, ont vu une détente progressive des taux, amplifiée par des statistiques américaines sur l'inflation et l'emploi, profitant aux obligations européennes par mimétisme.

La gestion a optimisé cette dynamique sans modifier l'allocation globale, réalisant des arbitrages comme l'achat d'ALD 02/27 (A-) à 3.71%-3.67% et la Wells Fargo 02/27 à 3.46%, financés par des ventes d'ALD 03/26 et Wells Fargo 04/26, ou des investissements sur la Wells Fargo 05/2027 à 3.20%, la BPCE 02/2027 à 3.22%, et des NEU CP à 3.51%-3.64% en septembre, augmentant le taux embarqué à 3.13% tout en conservant une sensibilité stable à 1.37.

À l'automne, des tensions temporaires sur les taux courts en octobre (+19.6 points de base pour le 2 ans français, +21.6 pour le 2 ans allemand) ont offert de nouvelles opportunités d'arbitrage, avec des achats sur les Mitsubishi 08/27 (14 millions), la Leasys 10/27 (7 millions) et l'Unicredit 07/27 (3 millions) à des taux fixes supérieurs à 3.05%, financés par la vente de titres courts comme le GSK 12/24, le Santander Consumer Bank 02/25 et le Deutsche Bank 02/26. Cette stratégie, visant à rallonger la duration tout en maintenant une note moyenne de A, a préparé le fonds à une nouvelle baisse de taux attendue en décembre (-25 ou -50 points de base).

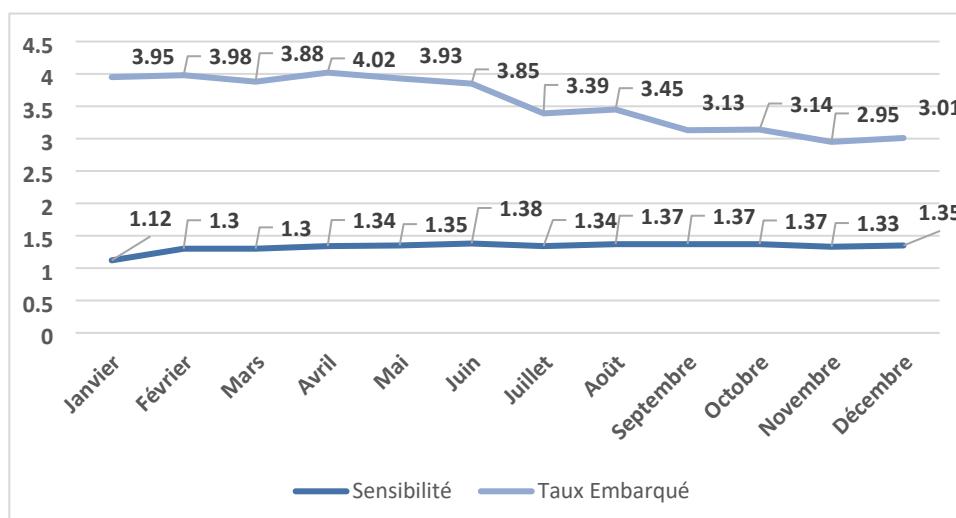
En novembre, l'équipe a maintenu une sensibilité stable à 1.33 et un taux embarqué à 2.95%, reflétant une stratégie visant à capturer des taux fixes élevés sur la poche 2-3 ans (26.6% du portefeuille), notamment via des achats ciblés comme Société Générale 02/2027 (3.02%) ou BFCM 11/27 (3.00%). Cette approche a permis de sécuriser des rendements attractifs sur des maturités intermédiaires, tout en limitant l'exposition aux incertitudes des segments plus longs de la courbe, dans l'anticipation d'une normalisation monétaire plus marquée de la BCE face à une détérioration économique en zone euro, notamment en France et en Allemagne. Le fonds, centré sur des émetteurs de haute qualité (notation moyenne "A"), a privilégié la résilience et la surperformance par rapport à son benchmark et aux supports monétaires, profitant d'un marché obligataire Investment Grade (IG Senior) favorisé par des mouvements de "flight to quality".

En décembre, la gestion a accentué cette stratégie en augmentant la poche 2-3 ans à 29.9%, avec un taux embarqué grimpant à 3.01% et une sensibilité à 1.35, capitalisant sur des niveaux de taux jugés surévalués par rapport aux baisses anticipées (taux neutre à 1.75% dès juillet 2025 selon les prévisions internes, contre octobre selon le marché). Des ajustements tactiques ont été réalisés, comme la vente de Volkswagen 11/25 (3.06%) au profit d'obligations bancaires telles que Crédit Agricole 12/27 (2.84%) ou Unicredit 04/27 (3.00%), réduisant l'exposition à l'automobile dans un contexte géopolitique défavorable, tout en rallongeant la duration avec des titres comme BFCM 11/27 (2.94%) face à BFCM 05/25 (3.13%) pour sécuriser des taux sur trois ans. Ces choix illustrent une gestion proactive visant à éviter les risques de réinvestissement dans un environnement de taux déclinants, tout en conservant une forte dominante bancaire (87.7%) et une diversification mesurée (9.44% en consommation discrétionnaire). Positionné pour janvier 2025 avec des liquidités issues de NEU CP, le fonds reste prêt à exploiter la reprise des émissions primaires, maintenant une approche sécuritaire qui a prouvé sa robustesse face aux chocs exogènes (stress bancaire, downgrade français), grâce à sa qualité d'actifs (note "A"). Ainsi, Calipso A se prépare à tirer parti des baisses de taux de la BCE tout en alliant stabilité et performance dans un contexte économique fragilisé.

Au 31/12/2024, la sensibilité du portefeuille est de 1.35 avec un taux embarqué de 3.01%.

Le portefeuille est constitué de 93 lignes et le rating moyen du fonds est A selon la méthode bâloise.

Evolution de la sensibilité et du taux embarqué sur l'année 2024



Source : Carlton Selection

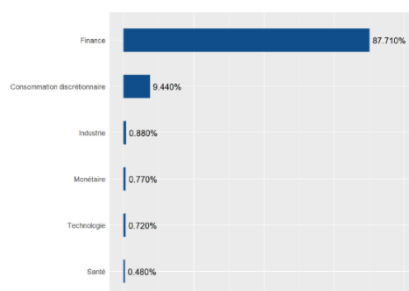
- **La performance et les frais du portefeuille**

En 2024, le portefeuille a enregistré une performance de 4.32% nette de frais de gestion pour la part I, de 3.96% pour la part A et de 2.23% pour la part R (part créée le 27/06/2024).

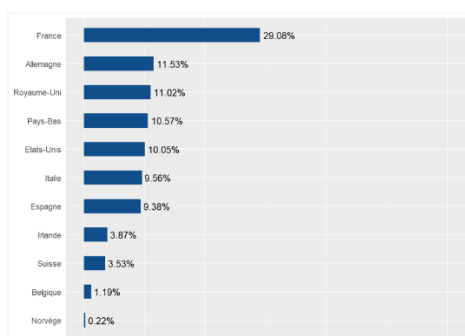
L'actif net du portefeuille s'établit à 622 703 644,22 € au 31/12/2024.

Les frais courants (réellement prélevés) sur l'année 2023 ont été de 0.06% pour la part I, de 0.40% pour la part A et de 0.70% pour la part R.

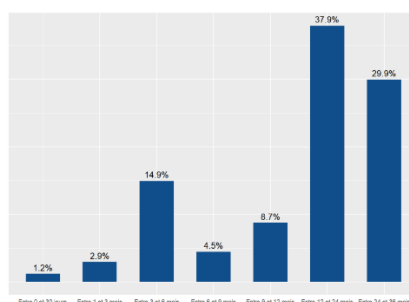
REPARTITION SECTORIELLE



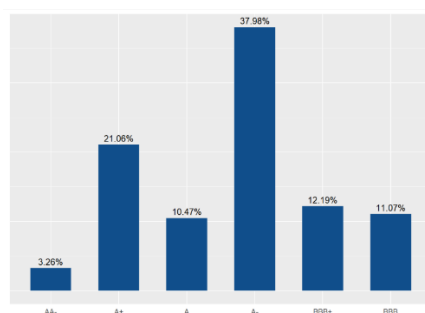
REPARTITION GEOGRAPHIQUE



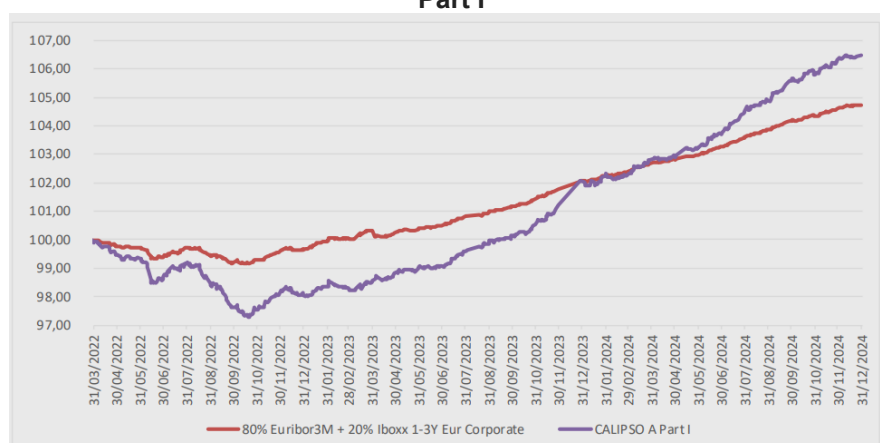
REPARTITION PAR MATURITES



REPARTITION PAR NOTATION



PERFORMANCE (BASE 100) Part I



2024 : 4,32%

Benchmark (80% Euribor3M + 20% Iboxx 1-3Y Eur Corporate) : 3,91%

AUTRES INFORMATIONS

CALIPSO A Part I

Actif net :	622 703 644,22 €	Taux de rendement du portefeuille:	3,01%
Actif de la part:	607 768 174,29 €		
Sensibilité portefeuille:	1,35	Notation moyenne:	A

CALIPSO A Part A

Actif net :	622 703 644,22 €	Taux de rendement du portefeuille:	3,01%
Actif de la part:	14 754 829,95 €		
Sensibilité portefeuille:	1,35	Notation moyenne:	A

CALIPSO A Part R

Actif net :	622 703 644,22 €	Taux de rendement du portefeuille:	3,01%
Actif de la part:	180 639,98 €		
Sensibilité portefeuille:	1,35	Notation moyenne:	A

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
PALATINE MONETAIRE STANDARD. C	190 792 809,84	212 126 317,52
ACCI FINA FILI ZCP 08-04-24	19 771 599,58	20 000 000,00
ACCI FINA FILI ZCP 06-11-24	9 901 817,97	10 000 000,00
ACCI FINA FILI ZCP 05-07-24	9 890 990,30	10 000 000,00
SANT CONS BANK ZCP 08-04-25	19 259 988,40	
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.125% 13-04-26	15 997 580,00	
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	15 526 810,00	
ACCI FINA FILI ZCP 07-03-24		15 000 000,00
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 3.733% 02-02-27	14 949 875,00	
ING GROEP NV 2.125% 10-01-26	14 564 875,00	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, le portefeuille n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DES DROITS DE VOTE

Carlton Sélection exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote.

En 2024, Carlton Sélection n'a pas exercé de droits de vote.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La politique de la SGP en matière de critères Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) n'a pas varié en 2024, à savoir que la SGP ne tient pas compte de ces critères directement dans sa politique d'investissement. Cette décision est expliquée par la nature même du portefeuille qui investit principalement dans des OPC d'autres sociétés de gestion qui prennent en compte l'analyse ESG.

Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure / SFDR »)

Le fonds est catégorisé en fonds dit « article 6 », il n'a pas pour objectif un investissement durable et ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales comme prévu par les articles 8 et 9 du Règlement SFDR, et les investissements ne prennent pas en compte formellement les critères de l'UE pour des activités économiques écologiquement durables.

Compte tenu des caractéristiques géographiques et sectorielles ainsi que de la nature des actifs détenus, les risques de durabilité ne sont pas considérés comme des risques pertinents pour ce fonds par la Société de Gestion. Les risques de perte de valeur des investissements du fonds en raison d'événements environnementaux, sociaux ou de gouvernances sont jugés non significatifs.

Transparence des produits sur la prise en compte des principales incidences négatives (art. 7)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, car compte tenu des caractéristiques géographiques et sectorielles ainsi que de la nature des actifs détenus, les risques de durabilité ne sont pas considérés comme des risques pertinents pour ce fonds par la société de gestion.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Au cours de l'exercice, le portefeuille n'a investi dans aucun OPC géré par Carlton Sélection.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode mise en place et appliquée par Carlton Sélection Invest est celle de l'engagement pour le calcul du risque global.

Au 31/12/2024 le risque global du portefeuille était de 0,00%.

Le levier s'élevait à 95,41% selon la méthode de l'engagement et selon la méthode brute.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

L'article L.533-22 § I du Code monétaire et financier prévoit désormais l'obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille de mettre en place une Politique d'engagement actionnarial en rendant public la manière dont elles intègrent l'engagement des actionnaires dans leur stratégie d'investissement, et de produire un Compte rendu annuel, disponible sur demande.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Dans le cadre de la directive européenne « MIF » (Marché d'Instruments Financiers), entrée en vigueur le 1er novembre 2007, Carlton Sélection a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

La politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur simple demande écrite :

Adresse postale : Carlton Sélection 25 Rue Montbazon 33000 Bordeaux

Email : relations-investisseurs@carltonselection.fr

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La politique de rémunération mise en place au sein de Carlton Sélection est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de portefeuille d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération de Carlton Sélection ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les portefeuilles gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération de Carlton Sélection revue chaque année. Selon le principe de proportionnalité, Carlton Sélection a fait le choix de ne pas avoir de Comité de Rémunération.

Montant des rémunérations versées par Carlton Sélection sur l'exercice 2024 :

Le montant total des salaires versés au personnel de Carlton Sélection en 2024 s'élève à 160 283,05 €.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice 2024, la répartition est la suivante :

- les dirigeants et gérants financiers : 116 059,31€
- back/middle office: 37 046,93€
- autre : 7 176,81 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CARLTON SELECTION SAS
25, rue Montbazon
33000 Bordeaux

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

CALIPSO A

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

CARLTON SELECTION

25, rue Montbazou

33000 BORDEAUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CALIPSO A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 2 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit SAS
179 Cours du Médoc, CS 30008, 33070 Bordeaux
Cedex
+33 (0)5 57 10 08 00

CALIPSO A

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 29 septembre 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Antoine Priollaud



Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	592 657 742,69
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	592 657 742,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	25 273 160,74
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	25 273 160,74
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 452 349,25
OPCVM	1 452 349,25
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	619 383 252,68
Créances et comptes d'ajustement actifs	144 782,88
Comptes financiers	3 244 091,14
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 388 874,02
Total de l'actif I+II	622 772 126,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	592 657 742,69
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	592 657 742,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	25 273 160,74
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	25 273 160,74
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 452 349,25
OPCVM	1 452 349,25
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	619 383 252,68
Créances et comptes d'ajustement actifs	144 782,88
Comptes financiers	3 244 091,14
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 388 874,02
Total de l'actif I+II	622 772 126,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	592 657 742,69
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	592 657 742,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	25 273 160,74
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	25 273 160,74
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 452 349,25
OPCVM	1 452 349,25
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	619 383 252,68
Créances et comptes d'ajustement actifs	144 782,88
Comptes financiers	3 244 091,14
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 388 874,02
Total de l'actif I+II	622 772 126,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	596 994 105,77
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	25 709 538,45
Capitaux propres I	622 703 644,22
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	622 703 644,22
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	68 482,48
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	68 482,48
Total Passifs : I+II+III+IV	622 772 126,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	21 359 782,54
Produits sur titres de créances	1 320 245,99
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	11 068,50
Sous-total produits sur opérations financières	22 691 097,03
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-2 355,96
Sous-total charges sur opérations financières	-2 355,96
Total revenus financiers nets (A)	22 688 741,07
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-370 714,44
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-370 714,44
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	22 318 026,63
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	350 426,90
Sous-total revenus nets I = (C+D)	22 668 453,53
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	445 120,46
Frais de transactions externes et frais de cession	-127 149,86
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	317 970,60
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	2 693,64
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	320 664,24

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 655 635,89
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	2 655 635,89
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	64 784,79
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	2 720 420,68
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	25 709 538,45

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice composite 80 % Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporates 1-3 après prise en compte des frais courants.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	552 338 447,46	582 715 979,71	622 703 644,22
Part CALIPSO A A en EUR			
Actif net		4 524 953,61	14 754 829,95
Nombre de titres		4 395,200	13 785,442
Valeur liquidative unitaire		1 029,52	1 070,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,60	0,55
Capitalisation unitaire sur revenu		18,41	35,56
Part CALIPSO A I en EUR			
Actif net	552 338 447,46	578 191 026,10	607 768 174,29
Nombre de titres	563 317,786	566 496,114	570 840,487
Valeur liquidative unitaire	980,50	1 020,64	1 064,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,82	-2,23	0,54
Capitalisation unitaire sur revenu	10,23	28,43	38,84
Part CALIPSO A R en EUR			
Actif net			180 639,98
Nombre de titres			176,691
Valeur liquidative unitaire			1 022,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			0,07
Capitalisation unitaire sur revenu			15,52

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014007T36 - Part CALIPSO A I : Taux de frais maximum de 0,06% TTC.

FR001400FBH1 - Part CALIPSO A R : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

FR001400FBG3 - Part CALIPSO A A : Taux de frais maximum de 0,40% TTC.

Frais de surperformance :

Part I : Néant

Part A, Part R : 20 % TTC de la performance au-delà de l'indice de référence (80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans), minorée des frais de gestion à condition que la performance soit supérieure à zéro sur la période de référence concernée.

Commission de surperformance :

- Période de cristallisation de la commission de surperformance
La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Période de référence de la performance
La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.
- Indicateur de référence
80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EURIBOR 3 mois.
- Méthode de calcul
Calculée selon la méthode indiquée,
Une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :
 - La valeur liquidative enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans, après imputation des frais de gestion fixes ;
 - Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf. exemple ci-dessous)

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 20% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent. Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1^{er} cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2^{ème} cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CALIPSO A A	Capitalisation	Capitalisation
Part CALIPSO A I	Capitalisation	Capitalisation
Part CALIPSO A R	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	582 715 979,71
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	24 843 877,41
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-10 147 846,02
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	22 318 026,63
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	317 970,60
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 655 635,89
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	622 703 644,22

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CALIPSO A A		
Parts souscrites durant l'exercice	13 425,461	14 313 188,09
Parts rachetées durant l'exercice	-4 035,219	-4 186 898,84
Solde net des souscriptions/rachats	9 390,242	10 126 289,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 785,442	
Part CALIPSO A I		
Parts souscrites durant l'exercice	10 069,136	10 352 700,95
Parts rachetées durant l'exercice	-5 724,763	-5 960 501,33
Solde net des souscriptions/rachats	4 344,373	4 392 199,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	570 840,487	
Part CALIPSO A R		
Parts souscrites durant l'exercice	177,130	177 988,37
Parts rachetées durant l'exercice	-0,439	-445,85
Solde net des souscriptions/rachats	176,691	177 542,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	176,691	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CALIPSO A A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CALIPSO A I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CALIPSO A R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CALIPSO A A FR001400FBG3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	14 754 829,95	13 785,442	1 070,31
CALIPSO A I FR0014007T36	Capitalisation	Capitalisation	EUR	607 768 174,29	570 840,487	1 064,69
CALIPSO A R FR001400FBH1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	180 639,98	176,691	1 022,34

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	592 657,74	592 578,47	79,27		
Titres de créances	25 273,16	25 273,16			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	3 244,09				3 244,09
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		617 851,63	79,27		3 244,09

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	15 494,98	73 195,86	81 671,99	422 294,91			
Titres de créances	5 475,86	19 797,30					
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	3 244,09						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	24 214,93	92 993,16	81 671,99	422 294,91			

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	592 657,74		
Titres de créances	19 797,30		5 475,86
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	612 455,04		5 475,86

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	144 782,88
Total des créances		144 782,88
Dettes		
	Frais de gestion fixe	68 425,01
	Frais de gestion variable	57,47
Total des dettes		68 482,48
Total des créances et des dettes		76 300,40

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part CALIPSO A A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	13 653,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	-2 245,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,07
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CALIPSO A I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	358 717,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CALIPSO A R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	530,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	57,47
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,04
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	22 668 453,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	22 668 453,53
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	22 668 453,53

Part CALIPSO A A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	490 264,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	490 264,19
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	490 264,19
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	490 264,19
Total	490 264,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CALIPSO A I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	22 175 445,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	22 175 445,90
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	22 175 445,90
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	22 175 445,90
Total	22 175 445,90
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CALIPSO A R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 743,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 743,44
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 743,44
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 743,44
Total	2 743,44
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	320 664,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	320 664,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	320 664,24

Part CALIPSO A A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 616,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	7 616,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 616,85
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	7 616,85
Total	7 616,85
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CALIPSO A I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	313 034,92
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	313 034,92
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	313 034,92
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	313 034,92
Total	313 034,92
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CALIPSO A R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	12,47
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	12,47
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12,47
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	12,47
Total	12,47
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			592 657 742,69	95,18
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			592 657 742,69	95,18
Banques commerciales			260 767 241,50	41,87
ACAFP 0 3/8 10/21/25	EUR	1 000 000	982 030,27	0,16
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	3 000 000	2 976 556,44	0,48
BBVA 0.75% 04-06-25 EMTN	EUR	3 200 000	3 184 277,48	0,51
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	500 000	501 487,53	0,08
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	7 500 000	7 450 139,38	1,20
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	900 000	927 231,53	0,15
BELFIUS SANV 0.01% 15-10-25	EUR	3 500 000	3 432 211,71	0,55
BELFIUS SANV 0.375% 02-09-25	EUR	4 000 000	3 947 134,79	0,63
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 508 372,26	0,24
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 881 313,11	0,78
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	3 000 000	2 990 222,47	0,48
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	7 700 000	7 717 086,62	1,24
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	15 000 000	15 527 118,49	2,48
BPCE ISSUER 0.5% 24-02-27 EMTN	EUR	13 000 000	12 380 415,03	1,99
BPCE ISSUER 1.375% 23-03-26	EUR	6 600 000	6 549 272,22	1,05
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	10 000 000	9 199 756,16	1,48
CA 1.0% 18-09-25 EMTN	EUR	1 100 000	1 090 200,66	0,18
CAIXABANK 1.375% 19-06-26 EMTN	EUR	12 500 000	12 345 861,30	1,98
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	8 300 000	8 361 923,68	1,34
DEUTSCHE BK 1.625% 20-01-27	EUR	2 000 000	1 974 090,44	0,32
DEUTSCHE BK 2.625% 12-02-26	EUR	3 000 000	3 057 813,44	0,49
HSBC 2.5% 15-03-27 EMTN	EUR	1 900 000	1 940 198,27	0,31
ING GROEP NV 2.125% 10-01-26	EUR	15 000 000	15 220 853,69	2,44
INTE 2.125% 26-05-25 EMTN	EUR	7 222 000	7 288 042,72	1,17
INTE 4.375% 29-08-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 580 433,90	0,25
INTE 4.5% 02-10-25 EMTN	EUR	12 900 000	13 203 998,22	2,12
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.875% 27-04-27	EUR	1 500 000	1 488 395,75	0,24
NATWEST MKTS 0.125% 12-11-25	EUR	2 000 000	1 956 576,16	0,31
NATWEST MKTS 2.0% 27-08-25	EUR	9 815 000	9 837 265,26	1,58
NATWEST MKTS E3R+0.98% 13-01-26	EUR	78 000	79 267,42	0,01
RABOBANK NEDERLAND 4.125% 10-140725	EUR	38 000	39 033,65	0,01
SANTANDER CONSUMER BANK 4.375% 13-09-27	EUR	3 000 000	3 154 993,97	0,51
SANTANDER CONSUMER BANK AG 4.5% 30-06-26	EUR	14 000 000	14 670 667,12	2,36
SG 0.25% 08-07-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 402 509,04	0,23
SG 0.75% 25-01-27	EUR	5 900 000	5 660 042,16	0,91
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	100 000	100 924,52	0,02
SG 3.0% 12-02-27	EUR	4 000 000	4 009 401,31	0,64
UBS AG LONDON 0.01% 31-03-26	EUR	3 000 000	2 899 548,49	0,47
UBS AG LONDON BRANCH 1.5% 10-04-26	EUR	6 000 000	5 968 762,19	0,96
UNICREDIT 3.25% 27-07-27 EMTN	EUR	7 000 000	7 130 666,03	1,15
UNICREDIT 4.15% 26-04-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 615 884,03	0,42

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WELL FAR 1.0% 02-02-27 EMTN	EUR	13 350 000	12 952 574,88	2,08
WELL FAR 1.625% 02-06-25 EMTN	EUR	10 890 000	10 924 868,88	1,75
WELL FAR 2.0% 27-04-26 EMTN	EUR	11 500 000	11 528 214,38	1,85
WELLS FARGO AND 1.5% 24-05-27	EUR	14 500 000	14 129 604,45	2,27
Crédit à la consommation			3 972 408,00	0,64
NT CONS FIN 0.0% 23-02-26 EMTN	EUR	4 100 000	3 972 408,00	0,64
Distribution spécialisée			13 713 000,00	2,20
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	14 000 000	13 713 000,00	2,20
Marchés de capitaux			91 334 741,28	14,67
ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25	EUR	13 400 000	13 406 354,90	2,15
BANCO NTANDER 0.5% 04-02-27	EUR	7 700 000	7 368 382,88	1,18
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	7 600 000	7 963 189,05	1,28
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 0.3% 04-10-26	EUR	2 400 000	2 302 651,07	0,37
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 1.375% 05-01-26	EUR	9 400 000	9 414 427,72	1,51
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 05-01-26	EUR	12 500 000	12 214 079,23	1,96
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.45% 19-05-25	EUR	1 472 000	1 460 950,12	0,23
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 5.5% 20-08-26	EUR	15 100 000	16 034 737,58	2,59
GOLD SACH GR 1.25% 01-05-25	EUR	4 000 000	4 010 755,62	0,64
GOLD SACH GR 3.375% 27-03-25	EUR	3 000 000	3 077 836,03	0,49
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 25-02-25	EUR	100 000	99 654,90	0,02
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.5% 11-08-25	EUR	1 300 000	1 283 030,19	0,21
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.125% 28-03-25	EUR	2 000 000	2 047 936,44	0,33
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	10 500 000	10 650 755,55	1,71
Ordinateurs et périphériques			4 491 747,74	0,72
IBM 0.95 05/23/25	EUR	4 500 000	4 491 747,74	0,72
Produits pharmaceutiques			2 963 877,95	0,48
BAYER CAP 1.5% 26-06-26	EUR	3 000 000	2 963 877,95	0,48
Services clientèle divers			83 103 879,37	13,35
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	5 300 000	5 251 524,60	0,84
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 129 945,62	0,50
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 3.375% 04-01-26	EUR	1 700 000	1 762 165,24	0,28
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.125% 13-04-26	EUR	20 400 000	21 250 244,05	3,43
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.75% 22-05-27	EUR	5 000 000	5 333 854,79	0,86
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	6 000 000	6 299 017,70	1,01
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 131 336,39	0,34
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	4 400 000	4 527 619,29	0,73
AYVENS 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	3 000 000	3 075 153,70	0,49
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	9 000 000	9 217 184,79	1,48
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	10 001 000	10 412 434,29	1,67
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	10 000 000	10 713 398,91	1,72
Services financiers diversifiés			132 310 846,85	21,25
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.01% 07-03-25	EUR	300 000	298 323,82	0,05
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.01% 11-05-26	EUR	4 500 000	4 330 237,19	0,70
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.625% 19-11-27	EUR	9 200 000	8 597 957,04	1,38
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.75% 17-07-25	EUR	8 100 000	8 034 901,52	1,29

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.0% 23-05-25	EUR	6 500 000	6 484 428,49	1,04
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 3.75% 12-04-27	EUR	7 500 000	7 813 640,75	1,25
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	15 100 000	16 256 581,61	2,61
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	13 150 000	12 782 742,06	2,05
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	8 603 000	8 692 462,95	1,40
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 3.616% 02-08-27	EUR	13 817 000	14 180 201,23	2,28
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 3.733% 02-02-27	EUR	15 000 000	15 686 552,46	2,52
VOLKSWAGEN BANK 2.5% 31-07-26	EUR	21 300 000	21 316 080,04	3,42
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	5 500 000	5 793 565,36	0,93
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.0% 06-04-25	EUR	2 000 000	2 043 172,33	0,33
TITRES DE CRÉANCES			25 273 160,74	4,06
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			25 273 160,74	4,06
Banques commerciales			19 797 297,67	3,18
SANT CONS BANK ZCP 08-04-25	EUR	20 000 000	19 797 297,67	3,18
Crédit à la consommation			5 475 863,07	0,88
SOFIPROTEOL ZCP 25-03-25	EUR	3 000 000	2 981 356,60	0,48
SOFIPROTEOL ZCP 27-01-25	EUR	2 500 000	2 494 506,47	0,40
TITRES D'OPC			1 452 349,25	0,23
OPCVM			1 452 349,25	0,23
Gestion collective			1 452 349,25	0,23
PALATINE MONETAIRE STANDARD. C	EUR	531	1 452 349,25	0,23
Total			619 383 252,68	99,47

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	619 383 252,68
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	3 388 874,02
Autres passifs (-)	-68 482,48
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	622 703 644,22

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CALIPSO A A	EUR	13 785,442	1 070,31
Part CALIPSO A I	EUR	570 840,487	1 064,69
Part CALIPSO A R	EUR	176,691	1 022,34

CALIPSO A

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	582 720 617,02	549 655 629,01
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	511 074 363,13	500 209 602,08
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	511 074 363,13	500 209 602,08
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	49 198 661,63	0,00
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	49 198 661,63	0,00
Titres de créances négo-ciables	49 198 661,63	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	22 447 592,26	49 446 026,93
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	22 447 592,26	49 446 026,93
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	12 343,33
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	12 343,33
COMPTES FINANCIERS	26 207,07	2 698 983,76
Liquidités	26 207,07	2 698 983,76
TOTAL DE L'ACTIF	582 746 824,09	552 366 956,10

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	567 796 047,67	547 038 230,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 270 836,72	-466 436,79
Résultat de l'exercice (a,b)	16 190 768,76	5 766 653,59
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	582 715 979,71	552 338 447,46
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	30 844,38	28 508,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	30 844,38	28 508,64
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	582 746 824,09	552 366 956,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 789,90	7 159,47
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 041 666,62	3 812 286,52
Produits sur titres de créances	1 420 083,28	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	16 484 539,80	3 819 445,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 647,40	13 081,67
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 647,40	13 081,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	16 481 892,40	3 806 364,32
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	343 826,07	140 497,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	16 138 066,33	3 665 866,35
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	52 702,43	2 100 787,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	16 190 768,76	5 766 653,59

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture (bid) communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014007T36 - Part CALIPSO A PART I : Taux de frais maximum de 0,06% TTC

FR001400FBG3 - Part CALIPSO A PART A : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Frais de surperformance :

Part I : Néant

Part A, Part R : 20 %

TTC de la performance au-delà de l'indice de référence (80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans), minorée des frais de gestion à condition que la performance soit supérieure à zéro sur la période de référence concernée.

Commission de surperformance :

- Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

- Indicateur de référence

80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EURIBOR 3 mois.

- Méthode de calcul

- o Calculée selon la méthode indiquée,

- o Une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans, après imputation des frais de gestion fixes ;
 - Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf. exemple ci-dessous)

- Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 20% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent. Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

- Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1^{er} cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2^{ème} cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts CALIPSO A PART I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	552 338 447,46	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	13 270 943,33	556 041 547,39
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 674 853,60	-1 019 087,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	673 338,91	54 466,70
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 030 697,91	-451 615,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	86 927,69	51 830,90
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 913 807,50	-6 004 561,53
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 909 245,97</i>	<i>-6 004 561,53</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>6 004 561,53</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	16 138 066,33	3 665 866,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	582 715 979,71	552 338 447,46

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 679 961,56	6,64
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	472 394 401,57	81,07
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	511 074 363,13	87,71
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP)	49 198 661,63	8,44
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	49 198 661,63	8,44
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	472 394 401,57	81,07	10 114 402,00	1,74	28 565 559,56	4,90	0,00	0,00
Titres de créances	49 198 661,63	8,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 207,07	0,00
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	48 857 919,26	8,38	103 384 580,49	17,74	358 831 863,38	61,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	49 198 661,63	8,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26 207,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	28 599,34
	Frais de gestion variable	2 245,04
TOTAL DES DETTES		30 844,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-30 844,38

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CALIPSO A PART A		
Parts souscrites durant l'exercice	8 088,500	8 179 880,47
Parts rachetées durant l'exercice	-3 693,300	-3 711 337,02
Solde net des souscriptions/rachats	4 395,200	4 468 543,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 395,200	
Part CALIPSO A PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	5 154,054	5 091 062,86
Parts rachetées durant l'exercice	-1 975,726	-1 963 516,58
Solde net des souscriptions/rachats	3 178,328	3 127 546,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	566 496,114	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CALIPSO A PART A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CALIPSO A PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CALIPSO A PART A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 503,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Frais de gestion variables provisionnés	2 245,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,13
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CALIPSO A PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	337 078,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	16 190 768,76	5 766 653,59
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	16 190 768,76	5 766 653,59

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CALIPSO A PART A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	80 959,29	0,00
Total	80 959,29	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CALIPSO A PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 109 809,47	5 766 653,59
Total	16 109 809,47	5 766 653,59

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 270 836,72	-466 436,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 270 836,72	-466 436,79

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CALIPSO A PART A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 657,75	0,00
Total	-2 657,75	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CALIPSO A PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 268 178,97	-466 436,79
Total	-1 268 178,97	-466 436,79

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	552 338 447,46	582 715 979,71
Parts CALIPSO A PART A en EUR		
Actif net	0,00	4 524 953,61
Nombre de titres	0,00	4 395,200
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 029,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,60
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	18,41
Parts CALIPSO A PART I en EUR		
Actif net	552 338 447,46	578 191 026,10
Nombre de titres	563 317,786	566 496,114
Valeur liquidative unitaire	980,50	1 020,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,82	-2,23
Capitalisation unitaire sur résultat	10,23	28,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER 0.375% 06-07-24	EUR	6 000 000	5 897 967,05	1,01
SANTANDER CONSUMER BANK AG 4.5% 30-06-26	EUR	14 000 000	14 622 745,25	2,51
VOLKSWAGEN BANK 2.5% 31-07-26	EUR	21 300 000	20 965 286,21	3,60
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	5 500 000	5 717 345,68	0,98
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.0% 06-04-25	EUR	2 000 000	2 031 730,16	0,35
TOTAL ALLEMAGNE			49 235 074,35	8,45
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.01% 15-10-25	EUR	3 500 000	3 292 771,50	0,57
BELFIUS BANK 0.375% 02-09-25	EUR	4 000 000	3 792 240,98	0,64
TOTAL BELGIQUE			7 085 012,48	1,21
CANADA				
CAN IMP BK 0.375% 03-05-24	EUR	4 500 000	4 456 666,11	0,76
CAN IMP BK OISEST+0.4% 05-04-24	EUR	10 000 000	10 114 402,00	1,74
ROYAL BANK OF CANADA TORONTO E3R+0.75% 31-01-24	EUR	2 230 000	2 247 487,66	0,39
TOTAL CANADA			16 818 555,77	2,89
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	3 000 000	2 896 124,02	0,50
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	6 000 000	5 900 990,96	1,01
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	1 500 000	1 458 396,99	0,25
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	6 100 000	6 366 657,74	1,10
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	2 000 000	2 015 149,00	0,35
BANCO NTANDER E3R+1.0% 05-05-24	EUR	9 000 000	9 094 623,00	1,56
BANKIA 1.0% 25-06-24 EMTN	EUR	400 000	396 414,36	0,06
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	500 000	487 766,43	0,08
BBVA 0.75% 04-06-25 EMTN	EUR	3 200 000	3 095 855,21	0,53
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	7 000 000	7 034 677,81	1,21
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	500 000	489 030,49	0,08
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	7 500 000	7 303 552,05	1,25
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	900 000	929 298,39	0,16
CAIXABANK 0.375% 03-02-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 937 483,01	0,33
CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 955 910,38	0,34
CAIXABANK 1.375% 19-06-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 391 121,31	0,41
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	4 000 000	4 081 892,05	0,71
TOTAL ESPAGNE			57 834 943,20	9,93
ETATS-UNIS				
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	3 000 000	2 967 409,34	0,51
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	4 000 000	4 037 933,33	0,69
BK AMERICA FIX 07-02-25 EMTN	EUR	66 000	66 658,53	0,01
C 2 3/8 05/22/24	EUR	6 000 000	6 054 031,80	1,04
GOLD SACH GR 1.25% 01-05-25	EUR	4 000 000	3 905 983,17	0,67
GOLD SACH GR 3.375% 27-03-25	EUR	3 000 000	3 069 882,30	0,53
GOLD SACH GR E3R+0.5% 30-04-24	EUR	9 000 000	9 073 695,00	1,56
GOLD SACH GR E3R+1.0% 07-02-25	EUR	2 000 000	2 017 254,00	0,35
IBM 0.95 05/23/25	EUR	4 500 000	4 376 160,74	0,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 2.103% 08-05-26	EUR	7 000 000	6 933 221,15	1,19
WELL FAR 1.625% 02-06-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 902 678,83	0,84
WELL FAR 2.0% 27-04-26 EMTN	EUR	8 000 000	7 835 886,78	1,34
WELLS FARGO AND 0.5% 26-04-24	EUR	10 285 000	10 205 729,63	1,75
WELLS FARGO AND 1.338% 04-05-25	EUR	6 000 000	5 992 680,00	1,03
TOTAL ETATS-UNIS			71 439 204,60	12,26
FRANCE				
ALD 0.0% 23-02-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 988 520,00	0,34
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	6 800 000	6 558 905,81	1,12
ALD 4.375% 23-11-26	EUR	4 400 000	4 526 240,21	0,78
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	12 500 000	12 868 775,96	2,20
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	14 000 000	13 158 740,00	2,26
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	2 900 000	2 809 694,00	0,49
ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13-04-26	EUR	4 500 000	4 685 835,61	0,81
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	2 000 000	1 916 185,03	0,33
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.125% 05-02-24	EUR	2 000 000	1 994 933,97	0,34
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 17-07-25	EUR	8 100 000	7 791 338,21	1,34
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.0% 23-05-25	EUR	11 500 000	11 175 671,72	1,91
BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN	EUR	2 650 000	2 626 338,83	0,45
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 473 096,56	0,25
BNP PARIBAS 2.375% 20/05/2024	EUR	4 052 000	4 087 435,07	0,70
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 728 808,90	0,81
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	1 000 000	966 599,13	0,17
BPCE 0.875% 31-01-24 EMTN	EUR	13 900 000	13 978 378,86	2,40
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	5 100 000	4 977 846,36	0,85
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	15 000 000	15 508 956,15	2,66
BPCE 3% 19/07/24 EMTN	EUR	5 000 000	5 039 652,46	0,87
CA 1.0% 18-09-25 EMTN	EUR	1 100 000	1 064 693,85	0,19
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	2 200 000	2 136 583,98	0,36
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.25% 17-05-24	EUR	8 000 000	7 900 062,95	1,36
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	3 600 000	3 536 328,82	0,61
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	13 100 000	13 201 359,90	2,27
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	8 900 000	8 886 600,39	1,52
TOTAL FRANCE			159 587 582,73	27,39
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	4 500 000	4 450 860,00	0,76
TOTAL IRLANDE			4 450 860,00	0,76
ITALIE				
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	1 900 000	1 880 772,00	0,33
INTE 2.125% 26-05-25 EMTN	EUR	1 222 000	1 212 467,60	0,21
INTE 4.5% 02-10-25 EMTN	EUR	6 000 000	6 180 626,56	1,06
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	9 900 000	10 265 657,31	1,76
TOTAL ITALIE			19 539 523,47	3,36
NORVEGE				
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.5% 11-08-25	EUR	1 300 000	1 237 523,14	0,21
TOTAL NORVEGE			1 237 523,14	0,21
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 0.875% 15-01-24	EUR	4 300 000	4 330 669,01	0,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25	EUR	4 000 000	3 905 014,64	0,67
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	6 450 000	6 019 079,92	1,04
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	4 240 000	4 219 099,12	0,72
RABOBANK NEDERLAND 4.125%10-140725	EUR	38 000	39 153,22	0,00
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.125% 28-03-25	EUR	4 000 000	4 070 649,95	0,70
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	13 000 000	13 222 593,03	2,27
TOTAL PAYS-BAS			35 806 258,89	6,15
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	9 140 000	9 346 845,69	1,60
CASA LONDON 0.5% 24-06-24 EMTN	EUR	4 300 000	4 241 548,43	0,73
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	11 300 000	11 141 124,47	1,91
CRED SUI 1.5% 10-04-26 EMTN	EUR	6 000 000	5 804 961,64	0,99
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 05-01-26	EUR	12 000 000	11 284 035,62	1,94
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.45% 19-05-25	EUR	1 472 000	1 415 056,52	0,24
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 5.5% 20-08-26	EUR	15 100 000	16 164 205,09	2,77
GSK 1 3/8 12/02/24	EUR	1 250 000	1 225 615,23	0,21
HSBC 0.875% 06-09-24	EUR	1 500 000	1 473 937,42	0,25
NATWEST MKTS 2.0% 27-08-25	EUR	9 815 000	9 632 923,70	1,66
NATWEST MKTS E3R+0.98% 13-01-26	EUR	78 000	79 417,57	0,02
UBS AG LONDON 0.01% 31-03-26	EUR	3 000 000	2 794 037,87	0,48
TOTAL ROYAUME-UNI			74 603 709,25	12,80
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB 0.0% 09-05-24	EUR	5 000 000	4 928 900,00	0,84
TOTAL SUEDE			4 928 900,00	0,84
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	8 500 000	8 507 215,25	1,46
TOTAL SUISSE			8 507 215,25	1,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			511 074 363,13	87,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			511 074 363,13	87,71
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ACCI FINA FILI ZCP 06-02-24	EUR	10 000 000	9 951 699,28	1,71
ACCI FINA FILI ZCP 07-03-24	EUR	15 000 000	14 870 611,05	2,55
ACCI FINA FILI ZCP 08-01-24	EUR	10 000 000	9 988 960,97	1,72
ACCI FINA FILI ZCP 13-03-24	EUR	4 500 000	4 457 577,56	0,76
TOTAL ESPAGNE			39 268 848,86	6,74
FRANCE				
VALEO ZCP 27-02-24	EUR	10 000 000	9 929 812,77	1,70
TOTAL FRANCE			9 929 812,77	1,70
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			49 198 661,63	8,44
TOTAL Titres de créances			49 198 661,63	8,44
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	8 503	22 381 213,97	3,84
PALATINE MONET CT I	EUR	2	66 378,29	0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			22 447 592,26	3,85
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			22 447 592,26	3,85
TOTAL Organismes de placement collectif			22 447 592,26	3,85
Dettes			-30 844,38	0,00
Comptes financiers			26 207,07	0,00
Actif net			582 715 979,71	100,00

Parts CALIPSO A PART I	EUR	566 496,114	1 020,64
Parts CALIPSO A PART A	EUR	4 395,200	1 029,52

7. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Calipso A – Part A

Code ISIN : FR001400FBG3

OPCVM de droit français respectant les règles d'investissement et d'information de la Directive 2009/65/CE
Cet OPCVM est géré par Carlton Sélection

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant au fonds Calipso A, vous investissez dans des produits de taux en euros.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence composite, 80% de l'indice Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans après prise en compte des frais courants. L'indice Euribor à 3 mois est représentatif des taux d'intérêt moyen auquel 25/40 banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros, après prise en compte des frais courants. L'indice Iboxx € Corporates 1-3 est composé de toutes les obligations à taux fixe émises en euro par les entreprises publiques ou privées, d'un encours au moins égal à 500 millions d'euro et dont la maturité résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans notées Investment Grade. Cet indice est calculé par International Index Company Limited (IIC).

L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de deux axes : la gestion de la sensibilité du portefeuille et la sélection de titres. Les investissements sont ainsi réalisés sur des titres de créance privés ou publics émis en euros. Les titres de créances peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif avec une limite de 60% pour les certificats de dépôt, 50% pour les billets de trésorerie et Euro Commercial Paper et 100% pour les BMTN et EMTN de « taux » non structurés. Les titres émis par des Etats membres de la Zone Euro peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net dans la limite des contraintes de notation de long terme. Les obligations sont autorisées dans la limite de 100% pour les obligations à taux fixes, à taux variables, indexées sur l'inflation et pour les obligations putables 3 mois avec une maturité maximale de 3 ans. La part des obligations de maturité [24 – 36 mois] est comprise entre [20% - 30%]. Les contrats financiers sur instruments de taux sont autorisés en couverture du portefeuille obligataire. Le fonds possède une exposition « change » exclusivement en « euro ». La fourchette de sensibilité des titres individuels acquis en portefeuille est comprise entre [0 ; 3]. Les pondérations entre les différents titres achetés aboutissent au respect globale du SRRI du fonds. Les investissements en OPC monétaires sont limités à 10% de l'actif net.

En termes d'exposition sectorielle des investissements, les ratios suivants devront être respectés : maximum de 100% de l'actif net pour le secteur bancaire et de 30% maximum de l'actif net par secteur pour les autres secteurs.

Le fonds est géré dans la fourchette de sensibilité selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêts de la zone euro.

La sélection des titres est effectuée à partir de scénarios macro-économiques, d'études crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte entre les titres des émetteurs autorisés pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poors ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's ou jugés équivalents par la société de gestion.

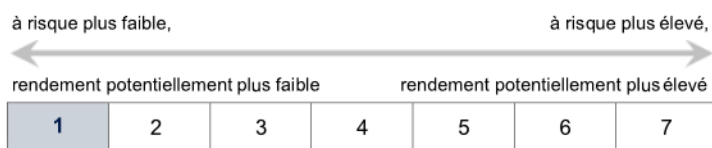
L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander la souscription ou le remboursement de vos parts chaque jour avant 12h00, le règlement/Livraison intervenant 2 jours après cette date.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants maximum	0,40 % TTC de l'actif net moyen
------------------------	---------------------------------

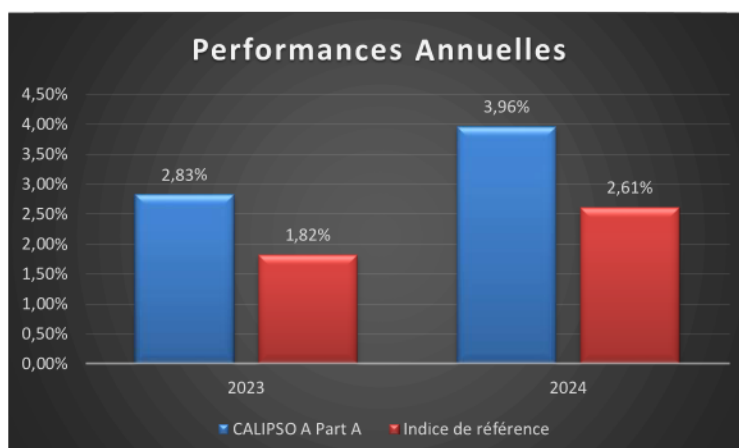
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	20 % de la performance au-delà de l'indice de référence (80% Euribor 3 mois + 20% l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans), minorée des frais de gestion sur une période de référence de 5 ans constituée de 5 périodes de cristallisation. Toute sous-performance ou performance négative par période de cristallisation par rapport à l'Indice de référence doit être récupérée lors de la période de cristallisation suivante avant qu'une commission de performance ne soit payable.
---------------------------	---

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

Performances passées

La part de l'OPC a été créée le 28/04/2023



La devise de référence est l'euro.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion : Carlton Sélection 25 rue Montbazou, 33 000 Bordeaux, 05 56 23 17 17, site internet www.carltonselection.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : Carlton Sélection - 25 rue Montbazou - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 - email : backoffice@carltonselection.fr

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de Carlton Sélection ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Ce fonds a été agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Carlton Sélection est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/03/2025

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
----------------	-------

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants maximum	0,70 % de l'actif net moyen
------------------------	-----------------------------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	20 % de la performance au-delà de l'indice de référence (80% Euribor 3 mois + 20% l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans), minorée des frais de gestion sur une période de référence de 5 ans constituée de 5 périodes de cristallisation. Toute sous-performance ou performance négative par période de cristallisation par rapport à l'Indice de référence doit être récupérée lors de la période de cristallisation suivante avant qu'une commission de performance ne soit payable.
---------------------------	---

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

Performances passées

Non applicable

La part de l'OPC a été créé le 27/06/2024

La devise de référence est l'euro.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion : Carlton Sélection 25 rue Montbazon, 33 000 Bordeaux, 05 56 23 17 17, site internet www.carltonselection.fr

Les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : Carlton Sélection - 25 rue Montbazon - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 - email : backoffice@carltonselection.fr

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de Carlton Sélection ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Ce fonds a été agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Carlton Sélection est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/03/2025

Loi Energie Climat (LEC)

@@@LEC_FR